



Conseil d'École

Jeudi 1er juin 2017

Ecole Élémentaire Condorcet

Place des écoles

34 830 JACOU

Mail : ce.0341296z@ac-montpellier.fr

Enseignants

M. Edmond Roch, Directeur
Mme Carine Brahy-Lennuyeux
Mme Hélène Clouté Cazalaa
Mme Anne Degrenelle
Mme Cathie Fabre
Mme Martine Feneuil
Mme Sandrine François
Mme Sylvie Ginestet
Mme Florence Guitard
Mme Véronique Léone
Mme Marie Anne Manucci
Mme Marie Lucile Martin
Mme Sylvie Pétrolini
Mme Céline Rebière
Mme Leslie Sauvagnac

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale

M. Lucien Roger

Représentants FCPE

Mme Alexandra Macé
Mme Sandra Lanini
Mme Carthy Guasch
Mme Gwennola Pierre
Mme Florence Niay Gabet
Mme Marie Thibault
Mme Frédérique Brandou
Mme Vanda Da Graça
Mme Valérie Venck
Mme Nathalie Delprat
M. Sébastien Roland
M. Yann Le Vaillant
M. Guillaume Fargas

Equipe municipale

M. Claude Chazallet, DST
M. Guillaume Foltz, DST
M. Frédéric Mary, Coordinateur Enfance
M. Romain Casaramona, Responsable ALP / TAP

Excusés

IEN : M. Patrick Biau

Mairie : MM. Frédéric Gerbier, Laurent Puigsegur

Enseignants : Mmes Pascale Beauvils, Nawelle Lesieur, Émilie Martin, Laurence Martinier, Sabine Ricaulx et MM. Sébastien Lozano, Jean-Jacques Tomasinelli et Olivier de Renty

Parents : Mmes Stéphanie Le Touzé, Marie Le Boudec, Lydie Coniaux et MM. Gaël Cusenier, Richard Ducros, Christophe Archier

Rédaction	Vérification	Approbation
Alexandra Macé		Edmond Roch

Sommaire

1. Bilan d'activité concernant les Temps Périscolaires : présenté par Romain	3
2. Présentation de la nouvelle équipe enseignante	3
3. Prévision des effectifs à la rentrée 2017	3
4. Présentation de la nouvelle organisation pédagogique	3
5. Présentation des comptes de la coopérative scolaire « Les petits Jacquemards »	3
6. Présentation de la situation de la coopérative « USEP Condorcet »	3
7. Présentation du budget de fonctionnement pédagogique de l'école	4
8. Présentation des projets pédagogiques réalisés	4
8.1. Cycle 3	4
8.2. Cycle 2	4
9. Compte rendu du Conseil de délégués de classe	5
9.1. Conseil des délégués CP/CE1	5
9.2. Conseil des délégués CE2/ CM1/ CM2	6
10. Travaux	7
10.1. Cour des petits	7
10.2. Cour des grands	7
11. Informatique	7
11.1. ENT	7
11.2. Classes mobiles	7
11.3. VPI	7
11.4. Fibre optique (Cathie Fabre)	7
12. Présentation des listes de fournitures scolaires par niveau	7
13. Présentation de l'organisation de la fête de l'école	7

Guillaume Folt est présenté au conseil comme responsable des services techniques faisant suite à M. Chazallet pour cause de départ à la retraite.

Laurent Puigsegur indisponible.

M. Gerbier, Mme Martin et M. Biau absents.

Liste des présences : voir ci-dessus

M. Roch rappelle que les modifications de l'ODJ sont à faire au moins une semaine avant le conseil d'école. Il rappelle sur le contenu des CE qui doivent être exclusivement liés au fonctionnement de l'école et du coup il propose la mise en place de réunions récurrentes école-parents.

Le CR du dernier conseil d'école est approuvé.

1. Bilan d'activité concernant les Temps Périscolaires : présenté par Romain

L'année se terminant, on passe plus sur des activités à la carte, liées à des projets sur 2-4 séances.

La participation et le déroulement se sont très bien passés. Activités adaptées aux enfants en fonction de leur concentration.

Les gros projets sont terminés : tournoi foot... préparation en cours du spectacle de fin d'année pour la fête de l'école.

CEJ : ces derniers mois, rencontre avec le sénateur de l'Hérault; visite du sénat à Paris le 16 juin ; actuellement projet autour de l'alimentation à la cantine avec rencontre d'une diététicienne.

Interrogation des parents et enseignants sur l'intégration des futurs CP : des groupes d'une dizaine d'enfants sont accueillis régulièrement dans la cantine pour les préparer au système de CP.

Suite à des discussions avec des parents, l'équipe ALP s'est rendue compte que les parents ne sont pas forcément au courant des activités à midi => lancement d'articles sur le Facebook de la Mairie pour communiquer avec les parents.

M. Roch demande si, suite à l'arrivée du nouveau président et la nouvelle orientation politique, il y a eu des réflexions sur les TAP ?

Frédéric Mary répond que pour la rentrée, rien n'est décidé car le questionnement subsiste quant au financement des TAP... s'il n'y a pas de financement, il sera difficile de poursuivre... Plus d'informations seront données lors du prochain COFIL le 27 juin.

La FCPE demande la position des enseignants sur les TAP => les enseignants apprécient la 5e demi-journée de travail mais les enfants et les enseignants sont plus fatigués.

2. Présentation de la nouvelle équipe enseignante

Grande stabilité.

Pas de changement concernant les titulaires.

Quelques changements sur les temps partiels :

Mmes Ricaux et Manucci qui avaient un complément provisoire auront un titulaire de secteur en attente de nomination.

Mmes François et Martinier actuellement complétées par Mme Pérolini qui attend confirmation de son renouvellement.

Classe ULIS : fin du congé parental de Mme Bonneau.

Mme Lafond-Soubeyrand revient et ses remplaçantes seront affectées ailleurs.

3. Prévision des effectifs à la rentrée 2017

Le CE ayant lieu tôt, voici la situation du jour : 432 élèves prévus à la rentrée répartis ainsi :

90 CP - 86 CE1 - 73 CE2 - 78 CM1 - 93 CM2 - 12 ULIS

Prévisions donc stables en terme de nombre d'élèves total.

M. Roch présente le projet de répartition des classes, qui reste un projet en cours de réflexion :

3 classes de CP de 26

3 classes de CE1 de 27

2 classes de CE2 de 28

3 classes de CM1 de 26

3 classes de CM2 de 28 28 et 27

Classe ULIS de 12

Il reste donc 11CP 11CM2 6CE1 et 16 CE2 => classes de CP/CM2 et CE1/CE2 envisagées.

L'affectation des enseignants sur les doubles niveaux n'est pas encore établie.

4. Présentation de la nouvelle organisation pédagogique

Cf ci-dessus

5. Présentation des comptes de la coopérative scolaire « Les petits Jacoumards »

33 opérations liées aux projets conte, chorale, cirque, préparation de la fête, équitation, classe découverte, smart swap, jumelage, tennis => solde 22607,35 euros

Le détail sera joint au CR par M. Roch. (voir pièce jointe)

6. Présentation de la situation de la coopérative « USEP Condorcet »

JJT : c'est enfin terminé !! Toutes les démarches ont été réalisées pour liquider cette association dans la réglementation en vigueur. Le compte a été fermé et le solde a été versé au compte des Petits Jacoumards.

7. Présentation du budget de fonctionnement pédagogique de l'école

Pas de nouveautés majeures à part 2.000 euros pour chorale et passage de 2.000 à 3.000 euros pour le renouvellement du mobilier => renouvellement de celui de la classe de Mme Fabre (tables, chaises, bureau enseignants inclus, armoires exclues)

La somme par élève est reconduite.

500 euros pour la classe ULIS sont reconduits.

Attribution de 150 euros pour les fournitures de la psychologue scolaire.

6.000 euros pour les classes découverte.

Crédits scolaires :

Total fournitures scolaires élémentaire et Ullis : 23 870 €

Total dotation activités périscolaires : 17750 €

Crédit investissement : 3.000 €

Demande de la FCPE pour la mise en place d'une fermeture à clé des armoires des classes des enseignants pour pouvoir stocker les ordinateurs des enfants DYS.

8. Présentation des projets pédagogiques réalisés

Le projet d'école a été validé par l'inspecteur.

8.1. Cycle 3

CM1+/-CM2

Grande lessive en septembre

Chorale en mai

Arts du cirque, échelonné sur toute l'année, à Zepetra

Activités artistiques, civiques

Concours de maths

Concours de dessin « imagine ton anniversaire au cirque »

Concours d'écriture montpelliérain : écriture de poésie

Projet arts et culture européenne en lien avec le comité de jumelage Jacou-Sernancelhe

Projet contes avec un spectacle présenté à d'autres classes

Tournoi d'handball

Chorale avec les aînés de Jacou à la MJC

Concours autour du thème du patrimoine à travers le dessin

Le 12 juin, sensibilisation à la sauvegarde du risque incendie

CM2 uniquement

Participation à la cérémonie du 11 novembre

Echange avec des classes de 6e (sciences, maths, français, anglais)

Visite au collège (passée ou à venir)

Sortie vélo jusqu'au collège

Permis internet avec la policière municipale : dangers d'internet et comment se protéger

Smart swap : marché des connaissances pendant lequel tout se passe en anglais avec 6 écoles de la circonscription.

Animation Céci-foot

Echanges avec Mme Rebière et ses CP CE1 autour de la pollution, protection de la planète... à l'aide de la danse, le quidditch, etc...

Sortie à l'aquarium autour du cycle de l'eau et des courants marins

Musée Fabre et visite de l'hôtel Sabatier de l'Espéyran

Equitation

Participation à la semaine de la presse

8.2. Cycle 2

CE2

Permis piéton

Grand défi « vivez bougez » pour développer la pratique d'une activité physique régulière

Classe transplantée à Vic la Gardiole

Ecolothèque : création d'un jardin

Journée arts en anglais au musée Fabre et Canopée

Concours album numérique en anglais

Correspondance avec une classe écossaise

Country avec spectacle lors de la fête

CP CE1

Country avec spectacle

Peinture en très grand format

Conteuse professionnelle avec sortie au planétarium

Animation cirque à Zepetra

Spectacle de cirque intergénérationnel créé par les CM2 de Mme Fabre et les aînés de Jacou

Projet vélo : remerciements aux parents pour leur implication

Country
Jardinage
Capoeira
Semaine linguistique sur Harry Potter
« Petits artistes au musée » : travail sur argile et terre cuite
Longue énumération de projets servant de support aux apprentissages.

9. Compte rendu du Conseil de délégués de classe

M. Roch revient sur l'organisation des élections :

Dès l'année prochaine, organisation des élections des délégués de classe en même temps que les élections des parents d'élèves

Pour être candidat, il faut être volontaire et rédiger une profession de foi.

Parité un garçon, une fille dans chaque classe, deux titulaires et deux suppléants.

Réflexion sur la future classe de CP/CM2... peut-être deux CP et deux CM2

Le dernier conseil a eu lieu ces jours-ci.

9.1. Conseil des délégués CP/CE1

Demandes à formuler auprès de la Mairie :

Les délégués informent que les Conseils de classe ont émis leur accord pour les travaux suivants. Ils seront formulés par le directeur lors de la commission travaux que réunira la Mairie :

Petits travaux de maintenance

- Retracer la marelle et le damier
- Retracer les limites de la zone calme
- Réparer la cabane dans la cour
- Remplacer le robinet de la cour par une fontaine à l'identique du plateau sportif
- Aménager des plates-bandes en bordure de la salle de motricité

Gros travaux d'aménagement

- Installation d'une seconde cabane dans la forte pente
- Installation de 4 jardinières dans la forte pente de la cour
- Création de sanitaires dans la cour
- Création d'un préau dans la cour
- Installation de bancs supplémentaires dans la zone calme

Décisions des Conseils de délégués

Après consultation des conseils de classe de CP et de CE1, les propositions suivantes sont adoptées :

- Installation à chaque récréation du matin des cages mobiles. Il est rappelé que le terrain est un terrain destiné au jeu du ballon prisonnier ou au hand. Le foot n'est pas autorisé sur ce terrain. Pour cette raison, il ne sera pas demandé de modifier le traçage au sol de ce terrain.
- Création d'un binôme de médiateurs de cour : 155/160 élèves des classes de CP et CE1 le souhaitent. A l'essai à partir du mois de Juin lors des récréations du matin. Les médiateurs sont des élèves des classes CP et CE1. Ils sont volontaires. Ils interviennent lorsqu'ils sont sollicités par des camarades. Ce sont les enfants qui ont un désaccord qui font appel aux médiateurs. Avant de faire intervenir les médiateurs, les élèves doivent essayer de résoudre seuls leur différent. Les médiateurs doivent écouter et aider leurs camarades à résoudre avec des mots le conflit qui les oppose. Ils peuvent refuser de jouer les médiateurs dans un conflit. Les médiateurs de cour sont reconnaissables dans la cour grâce à leur gilet fluo. Être médiateur n'empêche pas de pouvoir jouer pendant la récréation. Être médiateur ne permet pas de faire des bêtises. Au contraire, il faut être exemplaire.

Planning du terrain de hand de la cour des CP/CE1

Après consultation des conseils de classe un nouveau planning est adopté en Conseil des délégués. Il sera affiché aux abords du terrain de hand de la cour des CP et CE1.

Les règles de vie positives de la cour de CP et CE1

Respect des autres, des affaires des autres, être gentil, aider les copains s'ils se font mal, respect du coin de jeux calmes, faire attention aux gestes, éviter de crier dans les oreilles, maîtriser sa vitesse, dire STP, si tu es en colère il faut envoyer un message clair (issu de la pédagogie Fresnet...dixit Mme Rebière... en utilisant le JE), la violence n'est jamais une solution, laisser les plantes pousser, mettre son manteau, faire du sport pour être en forme, ... toutes ces règles ont été élaborées par les enfants de CP CE1.

Les règles de vie positives seront affichées dans la cour des CP et CE1 sur le grillage de fond de cour ainsi que sur le grillage latéral.

- Respecter les autres
- Respecter les affaires des autres
- Faire attention aux autres
- Être gentil avec les autres
- Aider les copains s'ils se font mal
- Je dois laisser les autres vivre en paix
- Prêter aux autres
- Respecter le coin des jeux calmes
- Faire attention à nos gestes

- S'il vous plaît, penser qu'une pierre peut faire mal
- Éviter de crier dans les oreilles d'un copain
- Maîtriser sa vitesse
- Penser à utiliser l'expression, s'il vous plaît
- Si tu es en colère, envoie un « message clair » et l'autre doit le respecter
- La violence n'est jamais une solution
- Respecter la nature
- Laisser les plantes pousser
- Mettre les papiers à la poubelle
- Mettre son manteau quand il fait froid ou quand il pleut
- Faire du sport pour rester en forme

9.2. Conseil des délégués CE2/ CM1/ CM2

Après consultation des classes CE2, CM1, CM2 par les délégués de classe, les travaux suivants sont souhaités. Ils feront l'objet d'une demande auprès des services techniques de la Mairie.

Demande de gros travaux

Après consultation des classes CE2, CM1, CM2 par les délégués de classe, les travaux suivants sont souhaités. Ils feront l'objet d'une demande auprès des services techniques de la Mairie.

- Création d'un porche d'entrée lorsque sera rénovée l'entrée de l'école.
- Création d'un abri pour la file d'attente devant le restaurant scolaire
- Installation de brasseurs d'air dans les classes
- Couvrir la zone de sable d'un gazon synthétique

Aménagement de la cour

A l'unanimité, les propositions suivantes sont acceptées par toutes les classes :

Création de zones calmes et de zones d'activité :

le préau est une zone calme : la pratique d'activités dynamiques n'y est pas possible. Les déplacements n'y sont autorisés qu'à la marche.

Règles de vie de la cour de récréation

A l'unanimité, les classes de l'école Condorcet acceptent les propositions de règlement du Conseil de délégués et apportent les précisions suivantes :

- Les règles de vie seront affichées sous le préau, sur le grillage en fond de cour et sur le grillage latéral.
- La création d'un binôme de médiateurs est souhaitée.
- Deux exemples illustrent chaque principe

PRINCIPE 1 : Tous les élèves sont égaux en droits et devoirs.

1 fille = 1 garçon ; 1 petit = 1 grand ; ...

Exemples :

- Il n'existe aucune priorité d'un grand sur un petit
- Il n'existe aucune priorité d'un garçon sur une fille

PRINCIPE 2 : Avoir le droit de penser librement

Exemples :

- Un désaccord ne doit entraîner ni violence verbale, ni violence physique ni éviction.
- J'ai le droit de croire au Père Noël

PRINCIPE 3 : Avoir le droit de fréquenter une école propre

Exemples :

- Lorsque je jette, je dépose dans la poubelle
- Dans les sanitaires, je veille à ne pas verser de l'eau sur le sol

PRINCIPE 4 : Se respecter mutuellement et respecter les principes de vie à l'école, dans la classe dans la cour.

Exemples :

- Chaque élève a droit à son intimité lorsqu'il va aux toilettes.
- Pour respecter la zone calme sous le préau, je me déplace en marchant

PRINCIPE 5 : Pouvoir jouer ensemble

Exemples :

- Garçons et filles peuvent jouer ensemble sur le terrain de foot.
- Un élève du CM1 peut jouer avec un groupe d'élèves du CM2

Sanctions proposées

Lorsqu'un élève ne respecte pas ces règles, il sera sanctionné si nécessaire par les enseignants en surveillance dans la cour. Les sanctions suivantes ont été adoptées en conseil des délégués à la suite des recommandations des conseils de classe. Les conseils de délégués souhaitent que le directeur demande à l'équipe d'animation d'adopter les mêmes règles de vie dans la cour.

1er niveau de sanction : Suspension de récréation

2ème niveau de sanction : Rédaction d'une lettre d'excuses

3ème niveau de sanction : Réalisation d'une activité d'intérêt collectif

4ème niveau de sanction : Convocation chez le directeur

10. Travaux

Les demandes de travaux seront soumises le 15 juin à la mairie (Feneuil, Tomasinelli, Roch).
Gros travaux formulés par les délégués :

10.1. Cour des petits

Seconde cabane placée, Jardinières dans la cour comme vers la cantine dans la forte pente pour pallier aux fortes courses en descente,
Sanitaires
Préau dans la cour
Bancs supplémentaires dans la zone calme
Création d'un porche à l'entrée de l'école pour protéger les parents de la pluie !!
Brasseur d'air dans les classes
Abri devant l'entrée de la cantine contre la pluie
Fontaine à eau

10.2. Cour des grands

Miroirs
Grande horloge dans la cour
Gazon synthétique au centre de la cour à la place du sable
M. Chazallet informe le conseil qu'un budget de 140 .000 euros a été voté pour l'école.
Des pergolas sont envisagées pour le bâtiment B.
Les travaux de maintenance étant réalisés en temps et en heure, M. Roch remercie la mairie mais demande qu'il y ait un retour auprès de l'école lorsque les travaux sont faits ou ne peuvent pas être faits.

11. Informatique

11.1. ENT

Renouvellement du contrat accepté. Les enseignants s'étonnent que de nombreux parents n'accèdent pas à l'ENT => lors de la prochaine réunion de rentrée dans les classes, les enseignants procéderont à une explication quant à son utilisation.
La FCPE évoque de réaliser une soirée de formation en partenariat avec l'équipe enseignante => à envisager en octobre ?
Maintenance du matériel municipal : le système fonctionne très bien.

11.2. Classes mobiles

Bat. A, fonctionne très bien, belle rotation
Bat. B, cela va être mis en place.
Bat. C, nouvelle classe mobile à la rentrée.
Une demande avait été faite par l'école pour avoir une personne chargée de l'entretien-maintenance des postes informatiques auprès du rectorat... Demande infructueuse.

11.3. VPI

16 classes sur 17 sont équipées. Reste à installer dans la classe ULIS où l'enseignante titulaire est actuellement absente => en attente de son retour pour connaître son souhait d'implantation.
Les formations et demandes des enseignants ont été entendues par la mairie.
Remerciements de M. Roch à la mairie.

11.4. Fibre optique (Cathie Fabre)

Le réseau sur l'école reste catastrophique malgré la fibre.
Aucune amélioration sur l'école.
M. Chazallet précise qu'il y a d'autres soucis de connexion sur la municipalité (crèche, etc...) => fournisseur contacté.
M. Chazallet informe le conseil qu'une consultation est en cours pour les fournitures scolaires ce qui implique que le budget ne sera peut-être pas près en juin...
Il informe que M. Caritey était très content des représentations de la Chorale.

12. Présentation des listes de fournitures scolaires par niveau

Comme l'an dernier :
Cartable
Deux trousse
Crayons de couleur
Feutres
C'est une demande ministérielle de fournir une liste de fournitures.

13. Présentation de l'organisation de la fête de l'école

Mardi 6 juin à 18h : réunion de préparation, reproduction de la fête de l'année précédente.
Le 30 juin : kermesse des élèves sur la journée : CP CE1 CE2 le matin avec la classe ULIS ; l'après-midi pour CM1 et CM2.

A partir de 17h30, fête de l'école avec présentation du spectacle des TAP, spectacle de country des enseignants.

19h30 : DJ Ali Faragi.

Tirage d'une tombola : 10 mêmes lots que l'an dernier (Port Aventura, BA Cultura, BA décathlon, assortiments d'entrées, etc...)

Buvette, buffet

Mise en place dès le vendredi après-midi.

Fin du conseil d'école à 20h00.

DSDEN 34
Circonscription de Castelnau le Lez
Ecole élémentaire Condorcet
JACOU

OPERATIONS BANCAIRES DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE
Les Petits Jacoumards

RECETTES ENREGISTREES DU 6 MARS au 1^{er} JUIN 2017

VIREMENT MAIRIE CREDIT ACTIVITES 2016	06/03/2017	9 071,37 €
Adhésions tardives coopérative scolaire	20/03/2017	25,00 €
Participation Familles Classe cirque MARTINIER	27/03/2017	390,00 €
Adhésion tardive Coopérative scolaire	27/03/2017	20,00 €
AIDE DU CCAS CLASSE DECOUVERTE FAURE MAYOL	04/05/2017	80,00 €
CLASSE EQUITATION FLO PARTICIPATION FAMILLES	09/05/2017	420,00 €
CHORALE VENTE TEE SHIRTS ESPECES	11/05/2017	104,00 €
CLASSE DECOUVERTE SYLVIE REGLEMENT 1 FAMILLES	22/05/2017	1 400,00 €
RELIQUAT ANCIENNE COOPERATIVE SCOLAIRE USEP 34	24/05/2017	1 806,51 €
CLASSE CIRQUE FRANCOIS REGLEMENT FAMILLES	31/05/2017	360,00 €
CHORALE REGLEMENT FAMILLE ACHAT TEE SHIRT	31/05/2017	2 920,00 €
CLASSE DECOUVERTE ANNE REGLEMENT 1 FAMILLES	31/05/2017	1 040,00 €
CLASSE DECOUVERTE ANNE REGLEMENT 2 FAMILLES	31/05/2017	360,00 €

DEPENSES ENGAGEES DU 6 MARS AU 1^{er} JUIN 2017

ACHAT LIVRES POUR BIBLIOTHEQUE ANGLAIS	13/03/2017	7,88 €
REGLEMENT PROJET CONTE CLASSE HELENE	29/03/2017	500,00 €
CHORALE: REGLEMENT INTERVENANTE	31/03/2017	715,00 €
TOMBOLA ACHAT TICKETS	25/04/2017	27,00 €
CLASSE EQUITATION FLO A TEYRAN	02/05/2017	1 050,00 €
CLASSE EQUITATION FLO REGLEMENT TRANSPORT	06/05/2017	330,00 €
CHEQUE IMPAYE POLO CHORALE ACHOUR KARIM	16/05/2017	8,00 €
CLASSE CIRQUE FRANCOIS REGLEMENT A ZEPETRA	22/05/2017	1 320,00 €
CHORALE REGLEMENT FACTURE TEE SHIRTS	22/05/2017	2 597,00 €
SMART SWAP TRANSPORT	22/05/2017	166,40 €
CHORALE FRAIS DE FLEURS DECO	23/05/2017	80,00 €
PROJET JUMELAGE FRAIS INTERVENANTE	23/05/2017	270,00 €
CHORALE REGLEMENT INTERVENANTE AVRIL	31/05/2017	715,00 €
CHORALE ACHAT BILLETS ENTREE	31/05/2017	95 69,60 €
FETE DE L ECOLE FRAIS SACEM	31/05/2017	112,94 €
CHORALE DERNIER REGLEMENT INTERVENANTE	31/05/2017	1 430,00 €
REGLEMENT INTERVENANT TENNIS	31/05/2017	843,75 €

Solde bancaire : 22607,35 €

Solde écriture rapprochée : 25 896,88 €